

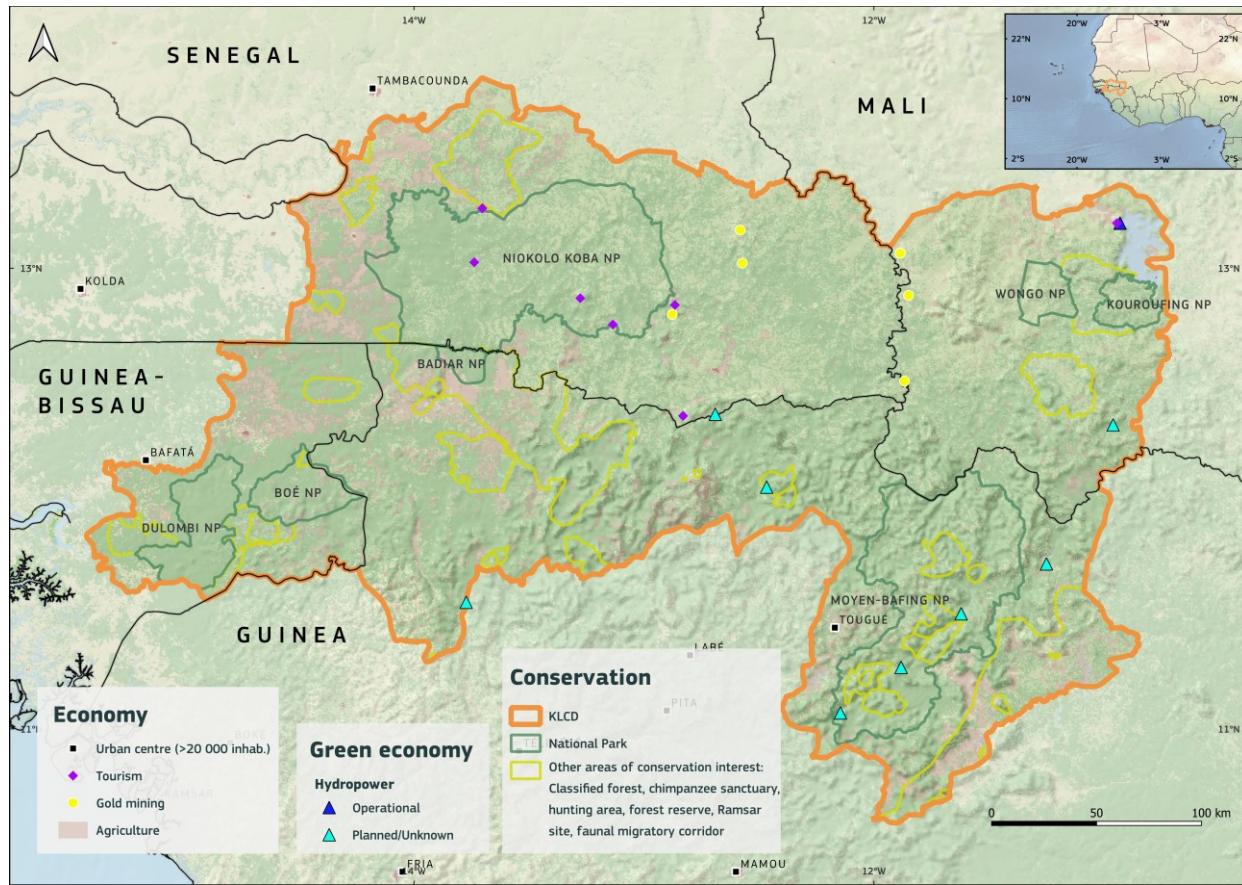
# NaturAfrica.

Afrique de l'Ouest | West Africa  
Programme régional

## TERMES DE REFERENCE – ASSISTANCE TECHNIQUE COURT TERME

**Etat des lieux et analyse du cadre politique, juridique, institutionnel et administratif de la gestion des parcs nationaux Niokolo Koba au Sénégal, Badiar en Guinée et Boé en Guinée Bissau du paysage Niokolo Koba-Badiar-Bafing-Boe.**


### 1. Contexte



### NAAO Coordination régionale

Marc LANGUY Chef d'équipe : [marc.languy@agreco.be](mailto:marc.languy@agreco.be)

Georges NAMOANO Écosystèmes savanes et déserts : [georges.namoano@agreco.be](mailto:georges.namoano@agreco.be)

Renaud BAILLEUX Écosystèmes forestiers : [renaud.bailleux@agreco.be](mailto:renaud.bailleux@agreco.be)

Katharine MILL Communications : [katharine.mill@agreco.be](mailto:katharine.mill@agreco.be)

### Mise en œuvre par :



Le paysage s'étend sur plus de 1 863 673 ha et inclut en particulier le Parc National de Niokolo Koba (PNNK) et les forêts adjacentes (1 038 859 ha) au Sénégal, le Parc National du Badiar (PNB) et sa périphérie (406 393 ha) en Guinée, ainsi que les Parcs nationaux Dulombi et Boé et les corridors de connectivité écologique de Cuntabane, Salifo et TcheTche (418 421 ha) en Guinée Bissau. A cheval sur des régions comme Kédougou, Tambacounda et Kolda pour le Sénégal, les préfectures de Koundara et de Mali pour la Guinée, les régions de Bafata et Gabú en Guinée Bissau, le paysage identifié par l'initiative NaturAfrica représente un ensemble de zones prioritaires (hotspots de biodiversité) et propices à la promotion d'un développement vert et équitable dans une zone où le taux de pauvreté atteint en moyenne 70%.

Dans le cadre de l'initiative NaturAfrica, un programme intégré pour la conservation, la valorisation économique et la résilience du paysage du Niokolo koba-Badiar-Boé (PICVER), en phase de démarrage pour une durée de quatre ans au travers de l'IUCN -en complément à d'autres initiatives nationales -notamment en Guinée-, La zone d'intervention du programme à l'intérieur du paysage s'étend sur plus de 30 000 km<sup>2</sup> et inclut en particulier les parcs nationaux ci-dessus cités. La zone offre des possibilités de connectivités écologiques transfrontalières.

Si, dans un passé lointain, il y a eu des expériences de mise en œuvre de projets d'approche de gestion transfrontalière entre les parcs nationaux Niokolo Koba au Sénégal et Badiar en Guinée, ce n'est malheureusement pas le cas avec le parc national Boé en Guinée Bissau. Le paysage est donc pratiquement à ses débuts d'approche de gestion transfrontalière/concertée, au travers du programme régional NaturAfrica. Afin de faciliter la bonne réussite de cette approche transfrontalière, le programme aura besoin de certaines informations sur les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des aires protégées et sur les aspects institutionnels de gestion des AP pour chacun des trois pays.

## 2. Objectif

L'Assistance Technique d'appui a pour **objectif** de documenter et d'analyser les cadres politiques, juridiques et institutionnels en matière de gestion des Aires Protégées, des ressources naturelles (y compris les aspects liés à la transhumance) et de la planification territoriale des trois pays pour en dégager les défis et opportunités qui favorisent une collaboration et, plus loin, une gestion transfrontalière du paysage.

## 3. Description des tâches

Les tâches principales s'organiseront essentiellement selon trois axes : collecte d'informations ; analyses ; recommandations.

### Collecte de documents et informations

La collecte d'informations liées aux aires protégées se limitera aux aires protégées au sein du paysage ; celles sur les aspects socio-économiques ou de planification sur l'ensemble du paysage et périphérie immédiate; et celles sur les aspects plus généraux sur l'ensemble du pays.

La liste ci-dessous reprend un ensemble de documents souhaités (liste ouverte) :

- Textes juridiques de création (et modifications) des Aires Protégées et Conservées du paysage
- Liste des Forêts communautaires -et autres « Autre Mesure de Conservation Efficace par Zone – AMCEZ-) et leur localisation (cartes, SIG ou équivalent), Textes de lois et textes d'application régissant la conservation, la chasse, les espèces protégées,

l'aménagement du territoire, etc.

- Textes et documents décrivant l'organisation administrative et institutionnelle de la gestion des Aires Protégées et Conservées (mode de gouvernance, mécanismes institutionnels) et ceux décrivant le mandat des agents des AP etc. Les éventuels Codes de conduite (ou équivalent) des agents en charge de l'application de la loi
- Une liste des structures étatiques ayant un mandat sur l'un ou l'autre aspect de gestion à l'intérieur ou en périphérie immédiate des AP, également quels sont les différents échelons administratifs et leurs compétences (notamment par rapport aux ressources naturelles, aménagement du territoire, etc.)
- Les politiques et stratégies nationales pertinentes pour la dimension transfrontalière du programme (stratégie climat, NBSAP, etc.)
- Les éventuels Plans d'Utilisation des Terres (ou, en leur absence, tout document ou information à ce sujet) touchant le paysage, ainsi que tout document pertinent pour l'établissement ou le maintien d'éventuels couloirs de conservation
- Documents décrivant les grandes infrastructures linéaires (routes, chemins de fer etc.) et autres (barrage, gros projets miniers ou d'agro-industrie etc.) pouvant impacter la dimension régionale de la gestion du paysage
- Tout autre document jugé pertinent pour obtenir des informations importantes des collaborations entre les trois pays en matière de gestion des ressources naturelles
- Une cartographie des acteurs/parties prenantes (public, privé, société civile, représentants CLPA, etc (pour mener les entretiens),
- Les éventuels projets/programmes/financements, en place et mis en œuvre par d'autres acteurs (PTF) dans les zones identifiées,
- Les partenariats/accord de collaboration/coopération existants et pertinents (au niveau national/régional).

### **Analyse**

- Une analyse des différents éléments récoltés et établissement d'un ou plusieurs tableaux comparatifs (entre pays), identifiant les similitudes et différences selon différents axes/thématiques/enjeux ou piliers du programme NaturAfrica (Conservation, économie verte et gouvernance)
- Une analyse de type SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) pour une gestion transfrontalière du paysage.

### **Recommendations**

- Un ensemble de recommandations qui favorisent et favoriseront une collaboration et une gestion transfrontalière du paysage

## **4. Livrables**

Les livrables attendus sont :

1. Une base de données -ou du moins un ensemble organisé par sous-dossier- reprenant tous les documents récoltés (formats .docx, pdf, ppt, jpg etc.)
2. Des tableaux comparatifs émanants des analyses citées plus haut
3. Une analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (voir plus haut)
4. Un rapport couvrant les activités menées et leurs résultats ainsi que les recommandations attendues (voir plus haut).